



- COMMUNIQUE DE PRESSE -

Bois-Colombes, le 10 mars 2008

Sélection International : ***Aviva Vie enrichit un de ses principaux contrats.***

Aviva Vie modernise son contrat d'assurance-vie multisupport *Sélection International*. Trois évolutions majeures font leur apparition : les seuils de versement sont abaissés, une nouvelle garantie complémentaire optionnelle en cas de décès est disponible et l'ensemble des supports financiers du contrat suivront désormais une valorisation quotidienne.

Egalement, 15 nouveaux fonds viennent compléter la gamme de supports proposés sur *Sélection International*.

Un contrat plus accessible grâce à un abaissement des seuils de versement

Le seuil de versement initial passe de 15 000 € à 3 000 € ; pour les versements libres, le nouveau seuil s'élève à 3 000€ (7 500 € précédemment) ; concernant les versements programmés mensuels, et le seuil passe de 600 € à 150 €.

Un suivi quotidien

La valorisation devient désormais quotidienne, aussi bien pour le fonds euros que pour les supports en Unités de Compte. Ainsi, les clients de cette nouvelle version de *Sélection International* seront en mesure de suivre au jour le jour, sur leur espace privé du site aviva-vie.fr, l'évolution de la valeur des supports de leur contrat d'assurance-vie.

Une nouvelle garantie complémentaire optionnelle en cas de décès

Aviva Vie introduit au sein de ce contrat une nouvelle garantie optionnelle pour tous les souscripteurs âgés de 12 à 74 ans. Si au décès de l'assuré, la valeur de rachat est inférieure au cumul des primes versées, la garantie permet de verser un capital complémentaire à hauteur de 300 000 € maximum. Cela signifie que le bénéficiaire ne percevra jamais moins que le cumul des primes versées par l'assuré sur son contrat.

La souscription se fait uniquement à l'adhésion et n'est soumise à aucune formalité médicale.

De nouveaux supports éligibles

Le 21 février dernier, Aviva annonçait l'élargissement de sa gamme de supports avec l'intégration de 15 fonds externes ; l'ensemble de ces fonds est éligible à *Sélection International*.

Ces fonds répondent aux besoins et aux objectifs d'investisseurs offensifs qui souhaitent diversifier leur épargne en investissant une partie de leur capital dans certaines classes d'actifs spécifiques, en complément des fonds traditionnels d'Aviva Gestion d'Actifs. Ils couvrent ainsi plusieurs zones géographiques (Europe, Asie, Amérique, Pays Emergents) ainsi que différents secteurs d'activité (énergie, finance, environnement, santé,...) et thèmes d'investissement dont l'Investissement Socialement Responsable.

Conforme à sa démarche de Bon Conseil, la commercialisation de ces fonds repose sur une approche segmentée selon les clients, leur situation personnelle et leur horizon de placement, en s'appuyant sur un outil d'allocation d'actifs en ligne. Il permet de proposer une allocation d'actifs type en fonction du Profil Investisseur du client.

Enfin, Le contrat *Selection International* permet d'accéder aux 5 options financières lancées par Aviva Vie pour renforcer sa démarche de bon conseil auprès de ses clients et faciliter la bonne gestion de leur placement sur la durée :

- le Rééquilibrage Automatique (maintenir une allocation d'actifs stable pendant une durée déterminée au terme de laquelle la situation personnelle sera réexaminée et la répartition ajustée en conséquence.)
- le Plan d'Arbitrages Programmés (arbitrer progressivement l'encours d'un support vers les unités de compte pour une diversification progressive de son épargne)
- le Plan d'Investissement Progressifs (investir progressivement vers les unités de compte en lissant son investissement)
- le Plan de Rachats Programmés permet de rester investi sur des Unités de compte tout en effectuant des rachats programmés. Le client n'est plus contraint de réaliser ses rachats programmés uniquement sur le fonds euros.
- le Plan de Sécurisation Progressive (arbitrer progressivement l'encours d'un ou plusieurs supports vers des fonds sécuritaires).

A propos d'Aviva

Aviva est le premier assureur vie et épargne retraite en Europe et détient des positions fortes sur d'autres marchés dans le monde. Aviva était le 5^e assureur mondial sur la base des primes brutes d'assurance au 31 décembre 2006. Aviva exerce trois métiers principaux, l'assurance vie et l'épargne à long terme, la gestion d'actifs et l'assurance dommages, avec un chiffre d'affaires de 61,9 milliards d'€ et 543 milliards d'€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2006.

Avec plus de 150 ans d'expérience en France, Aviva se positionne parmi les 10 premiers acteurs du marché de l'assurance. Aviva France se distingue par un modèle de multidistribution équilibré qui a fait ses preuves : 875 agents généraux, 1800 collaborateurs d'agences, 400 conseillers vie, plus de 1000 courtiers, des partenaires (Union Financière de France et Médéric). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, et le Groupe Crédit du Nord. Spécialiste des unités de compte, Aviva est reconnu pour la performance de ses fonds à long terme et son engagement renforcé auprès des clients à travers sa démarche de Bon conseil. Aviva emploie plus 3200 collaborateurs. Au 31 décembre 2006, Aviva France a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 6,4 milliards d'€, un résultat d'exploitation consolidé de 689 millions d'€ (base valeur intrinsèque - Normes EEV/IFRS) et gère 72,9 milliards d'€ d'actifs.

Contacts Presse :

Aviva Vie

David Chenu

Tél. : 01 76 62 67 92 - Email : david_chenu@aviva.fr

HDL Communication

Alexandra Rigaud

Tél. : 01 58 65 20 15 - Email : arigaud@hdlcom.com

Retrouvez l'ensemble des communiqués Aviva Vie sur le site www.aviva-vie.fr rubrique « espace presse ».